

COMMUNE de MONTAUD

Journal d'informations n° 45

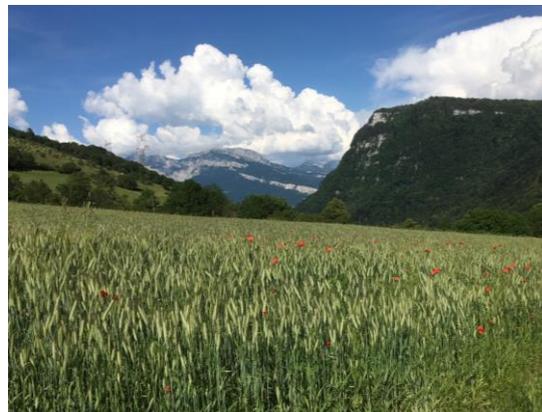


**Eté
2019**

VIE COMMUNALE

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Micheline & Robert MORA – Les Coings
Karine AGERON & Romain VERMEILLE - Les Muets
Claudie BLANDIN & Alexis CHALUMEAU – Le Villard
Gérald TRIPIER – La Combe
Sidonie FROMENTIN & Raphaël TRUJILLO – Colombière
Coralie FERNANDEZ & Maël PINATEL – Le Village
Thomas HENNO – Le Village
Céline BLONDEL & Olivier FRITSCH – Les Ramées



Bureaux MAIRIE

Les bureaux sont ouverts au public **du lundi au samedi de 8h à 12h**.
Bureaux fermés le mercredi matin et le dernier vendredi de chaque mois.
Fermeture estivale du 05 au 09 août et du 23 au 28 septembre.

Recensement national – Filles ou garçons, vous devez vous inscrire en mairie au cours du mois anniversaire de vos 16 ans.

Liste électorale – Avec la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), les inscriptions sur les listes électorales peuvent être réalisées soit en passant à la mairie, soit directement sur le site : www.service-public.fr
Pour mémoire, le prochain scrutin aura lieu en mars 2020 pour les élections municipales.

Compteurs d'eau – Le relevé sera effectué **entre le 20 et le 30 août**. **Il est indispensable de libérer l'accès à votre compteur.**

Retrouvez, dans ce bulletin, des nouvelles des associations montaudines et voisines

- La Fête du Village : Michel BONNASSIEUX,
Christophe CORVEZ et Didier CHARREL-MARTIN
- Montaud'Ubohu : Guillaume LOMBART
- A.S.C.S.M. : Brigitte BONNET-EYMARD
- A.N.D.S. : Brigitte MURDINET
- Le Collectif « les enfants dans les bois » : Christel DAGUET
- Montaud T'Aime : Flora Yakhou

ETE 2018

Vie communale...	page 2
Vie intercommunale...	page 10
Nos associations...	page 14
Sur Montaud aussi ...	page 27

Directrice de la publication :

Pascale

Rédaction, mise en page et relecture :

Corinne

Brigitte

Marion

Sophie

Joëlle

Impression : Mairie de Montaud

Dépôt légal à parution :
juillet 2019

*Merci à tous ceux qui ont participé à la
rédaction des articles.*

Bonne lecture.

Vous retrouverez ce bulletin ainsi que les échos sur le site www.montaud.fr.

Quelques numéros utiles à conserver

MAIRIE

Tél. **04.76.93.65.79**

Courriel : mairie@montaud.fr

Site : www.montaud.fr

En cas d'urgence : 06.08.14.33.54

ECOLE **04.76.93.63.90**

CANTINE **04.76.93.30.89**

MULTI ACCUEIL **04.76.93.35.98**

SALLE d'ANIMATION **04.76.93.68.12**

MEDIATHEQUE (Saint-Quentin/Isère)
04.76.65.80.74

SMVIC - Saint-Marcellin Vercors Isère
Communauté

Régie des eaux : 04.76.36. 90.57 et en cas

d'urgence : 04.76.36.94.01

Régie des ordures ménagères : 04.76.36.90.57

DÉCHÈTERIE

Horaires (St-Quentin/Isère) 04.76.93.31.75

Lundi de 14h à 18h,

Mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.



URGENCES : **112**

POMPIERS : **18**

GENDARMERIE : **17**

SAMU : **15**

MEDECINS :

Docteur Zilli à St Quentin

04.76.93.33.54

Docteurs Parmentier et Pauthier
à Veurey **04.76.53.95.29**

INFIRMIERES :

Saint-Quentin sur Isère

04.76.93.66.11

PHARMACIES :

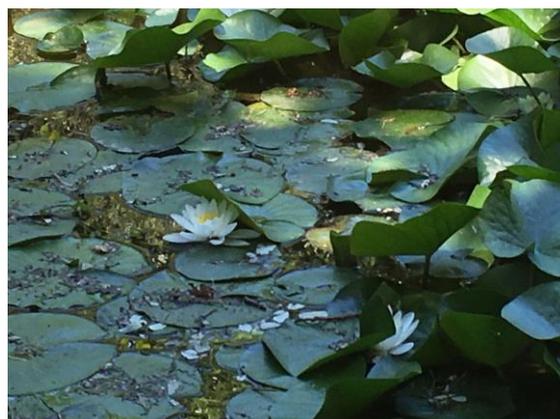
Saint-Quentin **04.76.93.68.08**

Noyarey **04.76.53.91.15**

TAXI :

M. Finet **04.76.93.65.02** ou

06.07.09.15.31



**Carnaval :
le plaisir de se déguiser**

Du nouveau à l'école pour 2019.



Après 18 années passées comme enseignante et directrice de l'école de Montaud, Corinne Poncet quitte l'établissement à la fin de cette année scolaire, pour poursuivre ailleurs son aventure pédagogique. Les parents d'élèves et la mairie remercient Corinne pour la qualité de son enseignement qui a permis aux petits Montaudins d'entrer en 6ème avec un niveau scolaire et des connaissances reconnus par les professeurs de collègue. Souhaitons-lui une belle route.

Jardiner... et peut être récolter

Clémence Lagabrielle, déjà enseignante à l'école de Montaud, prend la direction de l'école, tout en gardant sa classe.

La classe des grands sera confiée à Karen Rettuga. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Quant aux maternelles, Corinne Fabre reste fidèle au poste et accompagnera encore cette année les plus petits dans la découverte du monde de l'école. L'effectif global de l'école se maintient autour d'un peu plus de 60 élèves répartis sur 3 classes.



Sortie Médiathèque pour la classe maternelle





Du côté des employés communaux de l'école, peu de changements. Véronique Vaz de Barros et Eva Negro se partagent le poste d'ATSEM dans la classe de maternelles et continuent leur support à la cantine et à la garderie. Nicole Pederiva gère la cantine, la préparation des repas et la gestion des services.

La garderie est supervisée par Marjorie Chorot.

Justine Assier participe aux moments de garderie et cantine périscolaire, et gère et supervise le ménage de l'école.

Afin de compléter l'équipe, nous accueillons cette année Christel Daguet, sur un poste permettant de compléter l'équipe sur les créneaux de cantine et garderie.

Tout ce petit monde jongle avec des horaires éclatés sur la journée (une heure le matin, deux heures à midi et deux heures le soir pour certaines). Pas si simple de travailler en pointillé.

Je souhaite les remercier toutes pour leur travail et leur implication, elles participent grandement au bien-être de nos chères petites têtes et à leur épanouissement.

Comme l'an dernier, la commune proposera quelques activités durant le temps périscolaire du soir. Des sorties découverte de la forêt, du sport, du petit bricolage, des créations en bois et d'autres activités récréatives et pourtant enrichissantes.

Une année nouvelle pour certains enfants, certains adultes, mais de la continuité dans les efforts de tous pour une belle année scolaire.

Pour rappel, le budget de fonctionnement global de l'école en incluant les services périscolaires s'élève à 120 000€ pour notre collectivité, celui-ci est de loin le plus important pour notre commune et il reflète la priorité qui est donnée à notre jeunesse.

Sport avec Stéphane



Créations en bois avec Jimmy



Les contes : on écoute et on colorie



Apprendre, avec Christine, des chansons présentées au marché de Noël

Urbanisme

Avant de commencer des travaux, pensez à vous renseigner s'il convient ou non de déposer une demande d'urbanisme.

Les formulaires de demandes d'urbanisme

Ils sont disponibles sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Vous pouvez les demander aussi en mairie ou auprès de votre architecte.

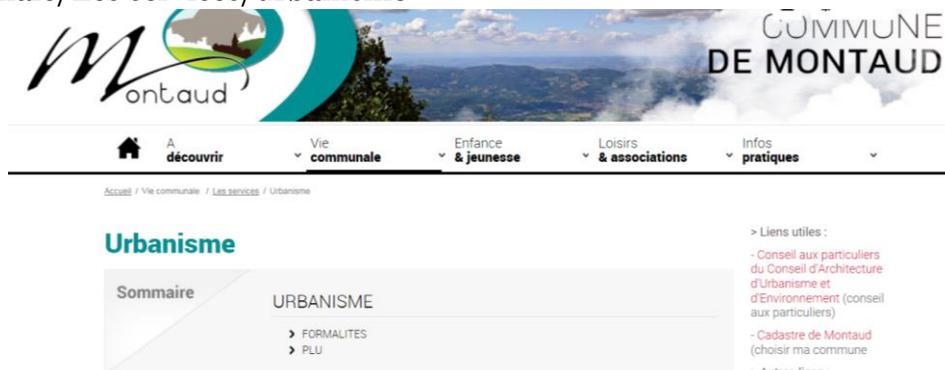
Dans le cas d'un permis de construire, nous vous conseillons de prendre rendez-vous, en amont du dépôt du dossier avec Stéphane COING-BELLEY adjoint chargé de l'urbanisme (06.03.80.64.17).

De plus, l'avis de l'architecte conseiller sur le secteur de la SMVIC vous sera demandé. Pour rappel, ce conseil est gratuit, sur rendez-vous pris auprès de la communauté de communes au 04.56.33.30.21 (Stéphanie Repiton) selon les dates de permanences prévues. L'architecte se déplace sur site afin de donner des conseils en fonction des demandes et de l'existant. Il permet ainsi que les projets architecturaux (neuf ou réhabilitation) soient plus lisibles, mieux intégrés, de meilleure qualité et que les dossiers soient plus complets et conformes avant instruction par le service urbanisme.

Attention : le document de prise en compte de la réglementation thermique est obligatoire pour tout dépôt de permis de construire concernant une maison individuelle.

Le Plan Local d'Urbanisme

Tous les documents concernant le PLU sont disponibles sur le site www.montaud.fr - Vie communale/Les services/urbanisme



Les obligations du pétitionnaire (demandeur)

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (Permis de construire, Certificat d'Urbanisme b, Permis d'Aménager) ?

Voici quelques obligations à ne pas oublier selon le cas :

- 1/ Affichage de l'arrêté sur le terrain
- 2/ Avant les travaux : déposer la Déclaration d'Ouverture de Travaux
- 3/ Après les travaux : déposer la Déclaration d'Achèvement de Travaux
- 4/ Pendant les travaux : Veiller à ne pas brûler les déchets liés au chantier sur place mais à les porter à la déchèterie
- 5/ Penser à demander l'ouverture des compteurs et lignes :
 - Eau & Assainissement : Régie des eaux de la SMVIC à Vinay
 - Electricité : ENEDIS
 - Téléphone : France télécom

The image shows a form titled 'Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux'. It includes a header with the logo of the 'Communauté de Communes de la Vallée de la Sèvre' and the number '1/2'. The form is divided into two main sections: 'Vous devez utiliser ce formulaire pour:' and 'Cadre réservé à la mairie du lieu du projet'. The first section contains instructions and a list of declaration types: 'Permis de construire', 'Permis d'aménager', and 'Déclaration préalable'. The second section contains a table for recording the declaration, with columns for the declaration type, the number, and the date of completion. There are checkboxes for 'Oui' and 'Non' and a field for the date.

L'assurance Dommages des Forêts

Le Centre Régional de la Propriété Forestière et le groupement des sylviculteurs du Vercors 4 Montagnes ont proposé une réunion le 05 avril au cours de laquelle ils ont donné de nombreuses informations parmi lesquelles cette question sur l'assurance que nous avons le plaisir de partager.

Généralités sur l'assurance

Il existe deux familles d'Assurance :

- * Les Assurances relatives au patrimoine (Assurances de Dommages)
- * Les Assurances relatives à la Personne (Assurances de Personnes)

Parmi l'Assurance de Dommages on distingue :

- * Les assurances de Biens, c'est-à-dire l'indemnisation de la disparition matérielle des biens assurés,
- * Les assurances de Responsabilités, c'est-à-dire la réparation d'un préjudice par obligation mise à charge de l'assuré en raison de sa responsabilité.



Quid de l'assurance des forêts ?

1) **L'assurance Responsabilité civile** (rappel) :

Tout Propriétaire est responsable des accidents causés par les arbres de sa forêt.

ATTENTION : La Responsabilité civile du Chef de Famille ne couvre pas les risques concernant la Propriété Forestière.

En forêt, les dommages causés à autrui quelles qu'en soient les circonstances sont de la responsabilité du propriétaire de la forêt, même si celle-ci n'est pas ouverte au public !

Vous assurer en Responsabilité Civile pour votre forêt est INDISPENSABLE.

Le moyen le plus économique pour s'assurer est d'adhérer à un syndicat de propriétaires avec le bénéfice de souscrire une assurance Responsabilité Civile à moindre coût.

Une assurance responsabilité civile peut être très coûteuse si elle est prise individuellement. Par contre le propriétaire peut s'assurer à un tarif avantageux s'il adhère à un contrat groupe souscrit par un syndicat de propriétaires forestiers.

L'adhésion à un syndicat de propriétaires permet de bénéficier automatiquement de l'Assurance Responsabilité Civile couvrant l'ensemble des forêts déclarées.

2) **L'assurance Dommages des forêts** :

Tout propriétaire peut souscrire de façon volontaire une Assurance Dommages (Incendie /Tempête...)

Tous les analystes concluent à une augmentation du risque porté par la gestion forestière.

La question de l'Assurance de ce risque revêt donc une importance spécifique particulièrement depuis le 1^{er} janvier 2017.

Date à partir de laquelle l'Etat a indiqué qu'il n'interviendrait plus pour aider les sylviculteurs à reconstituer leurs forêts après le passage d'une tempête, dans la mesure où ce risque est désormais assurable.

Des dispositifs comme le « DEFI Assurances » et le CIFA ont d'ailleurs été mis en place pour assurer la Promotion de l'Assurance des Forêts.

L'assurance Forêt doit donc être considérée comme le premier des actes de Gestion Durable : c'est se donner les moyens de reconstituer le peuplement forestier en cas de sinistre et c'est sécuriser la performance du placement patrimonial que constitue la Forêt.

Différents Assureurs apportent des couvertures :

- Incendie seul
- Incendie/Tempête/Catastrophes naturelles

Plus d'informations auprès du groupement des sylviculteurs du Vercors 4 Montagnes :

Tél. 06 79 07 12 93 ou contact@gs4m.com.

Des informations sur le chantier des Maîtres

Le lundi 12 novembre 2018, suite à un malheureux concours de circonstances, un jeune ouvrier trouvait la mort dans l'effondrement du pignon d'une grange en travaux aux Maîtres.

Les travaux de réhabilitation de la grange ont été de fait arrêtés immédiatement dans l'attente des conclusions de l'enquête.

Les murs restants, menaçant de s'écrouler et l'accès interdit du bâtiment n'étant pas respecté, la Commune décide en février de faire expertiser le bâtiment.

Le rapport ordonne à la commune de mettre le bâtiment en sécurité par tous moyens, interdisant toute intrusion sur le site.

Le 05 mars, la mesure de péril imminent est prononcée. Une enceinte de panneaux pleins est installée. Celle-ci subit dès le 07 mars une tempête de vent et des dégradations importantes sont à déplorer.

Remise en état et renforcée, cette enceinte restera en place tant que l'enquête auprès du procureur de la république ne sera pas clôturée.

Des informations nous donnent à penser que des décisions pourraient être prises au premier semestre 2020.

Un paysage bien triste qui n'est donc pas près de disparaître. Dès que la reprise des travaux sera autorisée, nous ne manquerons pas de vous en informer dans l'écho.



Elections

Les prochaines élections municipales auront lieu le **15 mars 2020**.

Un conseil municipal de 15 personnes devra être constitué.

Si vous êtes intéressé, si vous souhaitez avoir des informations sur le statut d'élu, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Pour information, voici ce qui pourrait arriver si un conseil ne pouvait se constituer :

- Lorsqu'un conseil municipal ne peut être constitué, une délégation spéciale en remplit les fonctions.
- La délégation spéciale est nommée par décision du représentant de l'Etat dans le département dans un délai de huit jours à compter de la constatation de l'impossibilité de constituer le conseil municipal.
- La délégation spéciale élit son président et, s'il y a lieu, son vice-président. Le président, ou, à défaut, le vice-président, remplit les fonctions de maire. Ses pouvoirs prennent fin dès l'installation du nouveau conseil.
- Le nombre des membres qui composent la délégation spéciale est fixé à trois dans les communes où la population ne dépasse pas 35 000 habitants.
- Les pouvoirs de la délégation spéciale sont limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente.
- En aucun cas, il ne lui est permis d'engager les finances municipales au-delà des ressources disponibles de l'exercice courant.
- Elle ne peut ni préparer le budget communal, ni recevoir les comptes du maire ou du receveur.
- Dans un délai maximal de trois mois, des élections partielles sont organisées afin de constituer un conseil municipal. Les pouvoirs de la délégation spéciale prennent fin dès l'installation du nouveau conseil élu à l'issue de ces élections partielles. Si les élections partielles sont infructueuses en raison de l'absence de candidats, il conviendra d'installer une nouvelle délégation spéciale puis d'organiser de nouvelles élections partielles.

Pour des vacances en toute tranquillité

Message de la gendarmerie

Voici quelques conseils bien utiles pour vous garantir de passer de bonnes vacances.

1/ Signalez votre absence à la gendarmerie locale

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.



Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.gouv.fr/operation-tranquillite-vacances
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	
Nom :	Prénom :
Né(e) le :	à :
N° de téléphone mobile :	
e-mail :	
VOTRE PERIODE D'ABSENCE	
Du : (JJMMAAAA) au : (JJMMAAAA)	
VOTRE ADRESSE (RESIDENCE A SURVEILLER)	
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	
INFORMATIONS SUR VOTRE RESIDENCE	
Type de résidence :	
Maison <input type="checkbox"/> Appartement <input type="checkbox"/> Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :	
Degré de sécurité de l'immeuble :	
Étage :	
Existence d'un dispositif d'alarme :	
Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Dans ce cas, précisez lequel :	
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ANOMALIE	
Nom :	
Prénom :	
Code postal :	
Ville :	
Numéro de téléphone portable* (en numéro à préfixe au minimum) :	
Téléphone fixe* :	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
RENSEIGNEMENTS UTILES	
Vos vacances sont-elles : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à quel(s) numéro(s) de téléphone :	
Autre renseignement (à préciser à l'oral) :	
Ou à cette adresse électronique :	

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

2/ Quelques incontournables avant de partir

- ✓ N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- ✓ Evitez les signes révélant votre absence (*courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, ...*). Une personne de confiance doit pouvoir, pendant vos vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- ✓ N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. **Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur !** Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- ✓ Ne laissez pas d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (*échelle, tournevis, outillage divers etc.*).
- ✓ Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.
- ✓ N'hésitez pas à utiliser l'application **cambrio-liste**, disponible gratuitement, pour réaliser le catalogue de vos biens de valeur sur votre smartphone.



Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112
Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs



3/ En cas de cambriolage

Ne touchez à rien et avisez rapidement la gendarmerie

La commune dépend de la gendarmerie de Tullins.

Quelques changements pour cet été

Horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août :

Mardi : 13h30-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-17h
Vendredi : 13h30-18h

**estivale
11 août.**



Les Plaisirs d'été sont des lectures surprises à emprunter pour les vacances ...

Plaisirs d'été ... à la médiathèque Lis-la à St Quentin

Empruntez et découvrez ...

1/ Faites enregistrer votre paquet comme un ouvrage habituel ...

2/ Retournez vos ouvrages ensemble ou séparément !



**Attention :
Fermeture
du 22 juillet au**

Reprise des horaires habituels dès septembre

Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 16h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Téléphone : 04.76.65.80.74

L'équipe de la médiathèque.

Café des aidants

Afin d'apporter un soutien aux proches aidants qui accompagnent une personne âgée ou une personne en situation de handicap, le service Autonomie de la Maison du Département Sud-Grésivaudan et l'EHPAD de Notre-Dame-de-l'Osier proposent un « café des aidants ».

Le café des aidants est lieu de répit, propice aux échanges, aux partages d'expériences et aux informations. Il se déroule au café l'Ovalie (participation libre, mais consommation demandée). Ci-dessous le programme des rendez-vous du deuxième semestre 2019 de 14h30 à 16h



Les coordonnées

Adresse : Bar de l'Ovale 31 Grande rue 38470 Vinay

Contact : Maison du Département Sud Grésivaudan - service autonomie

Téléphone : 04.76.36.38.38

Email : tsg.autonomie@isere.fr



Nous vous donnons rendez-vous,
un lundi par mois, de 14h30 à 16h,
autour d'un thème.

PROGRAMME 2nd semestre 2019

Lundi 16 septembre

Entre accepter, subir, admettre, se révolter...La couleur des émotions des aidants.

Lundi 21 octobre

Ah la famille !

Lundi 18 novembre

Hospitalisation, entrée en EHPAD. Entre relais et épreuve dans notre histoire commune.

Lundi 16 décembre

Comment je prends soin de moi ?

ENTREE LIBRE ET GRATUITE

Avec 1 participation demandée : une consommation



Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère : Une assemblée consul'active

Vous êtes habitant de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ou membre d'une association. Si, comme nous, vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de l'expérience, de la curiosité, une envie de débattre, de participer et de donner votre avis sur les politiques publiques locales, vous avez votre mot à dire, rejoignez-nous !

Au conseil de développement, chacun s'investit comme il le souhaite. On parle politique vélo, covoiturage, mobilité vers Grenoble et Valence, circuits courts en agriculture, bonnes pratiques dans les noyeraies, gestion des déchets, énergies renouvelables et sur d'autres sujets encore.

On participe aussi aux commissions intercommunales aux côtés des élus pour apporter le regard citoyen dans la fabrique des politiques.

Une trentaine de personnes s'investissent pour apporter leur regard sur l'action publique, pourquoi pas vous ?

Le conseil de développement, c'est la démocratie participative à l'échelle de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Retrouvez-nous sur www.saintmarcellin-vercors-isere.fr ou sur notre page facebook. Et pour nous contacter, c'est par mail à conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr ou par téléphone au 04 76 38 45 48.





Le service civique : de quoi s'agit-il ?

Vous avez envie de vous rendre utile ? Devenez volontaire du service civique.

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

Plus d'informations sur www.service-civique.gouv.fr

Le territoire du Sud Grésivaudan lance un appel pour deux postes de service civique dont voici les missions et conditions :



Mission 1 : Faciliter l'utilisation d'internet pour les démarches administratives d'accès aux droits

Recevoir les usagers ne sachant pas utiliser l'outil numérique et les aider dans leurs demandes administratives sur internet : permanences au sein des Maisons du Département, des centres médico-sociaux, ou autres locaux.

Mission 2 : Réduction des gaspillages alimentaires dans les collèges

Animer des sensibilisations des élèves sur la lutte contre le gaspillage alimentaire de façon ludique, attractive, interactive, et faire participer les agents à ces sensibilisations, à l'aide des supports existants.

Mission 3 : Soutien à la médiation dans les transports scolaires

Intervention auprès des collégiens sur les règles de sécurité dans les transports
Dialogue avec les élèves et intervention pour prévenir les incivilités
Présence aux abords des établissements scolaires lors de la prise en charge des élèves.

Conditions :

- ✓ Durée : 8 mois (novembre 2019 à juin 2020)
- ✓ Engagement : 28h par semaines sur 4 jours
- ✓ Indemnité mensuelle : 107.58 € versés par le Département et 473.04 € versés par l'Etat
- ✓ Age : entre 18 et 25 ans
- ✓ Etre français ou disposer d'un titre de séjour
- ✓ Pas de pré-requis de diplôme ou de formation
- ✓ Prise en charge de 50% de l'abonnement du transport en commun, aide de 500€ pour passer le permis de conduire

Lieu : Direction territoriale du Sud Grésivaudan, **Saint Marcellin**

Offre valable jusqu'au **06 septembre 2019**

Combien de postes disponibles ? **DEUX**

Personne à contacter : Mme Türkan Caglak ; 04 76 36 38 57 ; turkan.caglak@isere.fr

NOS ASSOCIATIONS

Association « La Fête du Village »



FDV 2019 : Chaud devant.



Après l'Europe en 2018, nous avons plongé dans la Paëlla, l'Escape Game, le Flash mob... The Art Camino... oui oui, le mountainbike.

Traduisez :

La Poëlla Montaudine, l'évasion en bandes organisées (pas toujours..!), le spectacle de foule... le chemin d'art, et le VTT (110 inscrits).



Heureusement il nous restait :

La buvette, la pétanque (24 doublettes), les ravioles, les crêpes (500), le bal populaire et le feu d'artifice.

Pour le moment le « Ventrigrisse » n'a pas trouvé de traduction anglaise, il a cependant fait un énorme « buzz » le dimanche après-midi auprès des enfants trop contents de pouvoir se rafraîchir.



Cette année encore, vous avez été nombreux à participer à la Fête du Village de Montaud et à la faire vivre.



C'est un encouragement important pour tous ceux qui s'impliquent, et viennent donner « un coup de main » dans la bonne humeur, qu'ils en soient remerciés.
Les 12 membres actuels de l'organisation apprécient particulièrement ces soutiens d'où qu'ils viennent :
visiteurs, bénévoles, associations partenaires, exposants, ou mairies /communes pour la logistique.



On retiendra que le soleil était au rendez-vous, et que le ciel nous a fait un clin d'œil à 19h00 pile en nous envoyant 3 gouttes pour nous dire cette année « je vous laisse tranquille ».

Les conscrits des classes en « n'œuf », chaque année de plus en plus nombreux (21) ont pu tester le confort des bottes de paille du char à foin puis leurs connaissances musicales avant de passer à table.



« La poëlla Montaudine » mitonnée avec soin sur place, par nos maîtres-queux, a été très appréciée, tout est parti. La recette du succès.





Parmi les nouveautés de ce cru 2019

- La promenade forestière avec le chemin d'art.
Une autre façon de découvrir les chemins du Village. Une nouvelle sculpture en bois complète la collection installée sur le chemin.

- « L'escape Game », épreuve en équipe où tous les compétiteurs sont ressortis épuisés par la pression pour résoudre les énigmes préparées par Laura et Julien, a été une découverte pour certains, et très apprécié des connaisseurs. Les places seront chères l'année prochaine.



- Enfin la surprise, « le Flash mob » a été dévoilée pendant l'apéro du dimanche midi, le succès a été immédiat, une belle récompense pour celles et ceux qui se sont lancés dans l'entreprise, un moment éphémère qui aura marqué cette journée.

La Fête du Village, c'est aussi l'occasion de faire des rencontres, d'échanger avec les nouveaux. Merci aux nombreux bénévoles toujours motivés et prêts à s'investir pour que la fête soit belle, toutes les candidatures sont bienvenues pour installer, câbler, transporter, animer, servir, ranger...



L'Equipe fête du Village remercie tous les visiteurs et autres acteurs... et on vous dit à l'année prochaine.

Retrouvez bientôt tous les albums photos:

<https://www.facebook.com/pg/fdvmontaud38/photos/?tab=albums>

« L'Equipe Fête du Village »

Massage

Cette année, l'équipe de Montaud'Ubohu souhaitait proposer un atelier massage pour les parents de la crèche et les enfants !

Deux ateliers ont été animés par Isabelle Carecchio, formatrice en massage, qui avait également pu former une partie de l'équipe. Fort de sa réussite, nous comptons continuer à proposer ces ateliers pour les années à venir.



De l'espace...

Depuis la rentrée de septembre, l'équipe suit une formation "Aménagement de l'espace" avec l'intervention d'une psychomotricienne, Anne PALL, à la crèche. Cette formation leur permet de répondre au mieux aux besoins psychomoteurs des enfants, au cours de leurs acquisitions et de leur proposer des éléments qui les aideront à grandir et à devenir autonomes.

L'équipe apprend ainsi à avoir une position davantage dans l'observation que dans l'intervention pendant les périodes de jeu des enfants. Les professionnels tentent d'utiliser l'espace différemment en ouvrant les espaces et en laissant circuler les enfants. Grâce à plus de liberté, ils prennent confiance en eux, sont plus créatifs et les professionnels en profitent pour prendre le temps d'admirer leurs progrès. Même si ce n'est jamais facile d'apprendre à travailler autrement !

Fête de la crèche

Nous avons renouvelé cette année la fête de la crèche le 15 juin.

Une journée riche pour les enfants, parents et l'équipe. De grands éclats de rires autour du « picnic », aux moments d'émerveillements lors des balades en poney, en passant par un atelier cirque en plein air, tout était réuni pour que cette journée soit à l'image des moments partagés cette année. L'orage n'aura pas eu raison de notre motivation et nous terminons accueillis par les p'tites poules rousses avant de profiter d'une belle fête de la musique. On en redemande, vivement l'année prochaine....





Sortie Poney

Cette fin d'année est synonyme de départs, nos "grands" partent à l'école, et pour remplir encore plus la boîte à souvenirs c'est parti pour la sortie poney !

Le casque bien vissé sur la tête, sourire aux lèvres, ils prennent la pause et s'essaient au brossage, avec l'équipe et les parents accompagnateurs.



Assemblée générale

Cette année encore, nous n'aurons pas attendu le mois de septembre pour tenir notre assemblée générale. Le rendez-vous était pris mardi 25 juin, avec nos partenaires, la mairie et la SMVIC ainsi que les nouvelles familles afin de dresser l'état des lieux de cette année et d'échanger sur nos projets à venir : nouvelles commissions de parents, aménagements et projets de l'équipe. Un bon moment convivial pour terminer cette belle année.



Visite de l'école pour les grands

Ce matin, les plus grands de la crèche passent un cap. Entourés de Carmen et de toute l'équipe de l'école, les voilà partis à la découverte de leur classe pour l'année prochaine. Accueillis par Corinne, ils ne mettent pas longtemps à se sentir à l'aise et se retrouvent parmi les maternelles à jouer et découvrir l'espace de la classe.

Le Bureau de l'association.



Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud
Siège Social : Mairie – Place du Village 38210 Montaud
Présidente : Brigitte Bonnet-Eymard
Secrétaire : Christiane Gerin - Trésorière : Elisabeth Michel
Courriel : ascsmontaud@gmail.com

Cette année 2018/2019, vous avez été nombreux à adhérer à notre association et à participer à une ou plusieurs activités. En effet, l'ASCSM organise 8 activités hebdomadaires :

Les Aînés, la Chorale, la Danse-Jazz, la Gymnastique, la Gym-douce, Qi Gong-Relaxation, Pilates et Vannerie auxquelles viennent s'ajouter des **manifestations ponctuelles directement liées à ces activités.**

Ces activités hebdomadaires suivent le calendrier de l'année scolaire de notre zone (Grenoble), elles commencent donc en septembre et se terminent en juin.

- **Elles sont très variées** et nos adhérents ont un **large choix** pouvant satisfaire les différents goûts, les différentes aptitudes. Elles peuvent être : Sociales, Culturelles, Sportives ! et même Manuelles ou autres !
- **L'ASCSM utilise différents locaux mis gratuitement à disposition :**
« La Montaudine », une salle de classe de l'école pour les répétitions du lundi de la chorale, et les salles de réunion de la mairie et l'église du village.
Nous profitons de cet article pour remercier la mairie ainsi que le Prêtre et l'ANDS (Association Notre Dame des Sommets).
- **Ces activités sont encadrées par 6 animateurs, 2 salariés et 4 bénévoles,** offrant des prestations **de grande qualité**, tout au long de l'année pour le plaisir de chacun. Nous les en remercions très chaleureusement.
- **Ces activités sont d'un prix modique,** grâce au prêt gratuit des locaux, grâce au bénévolat des animateurs et grâce bien sûr au bon nombre d'adhérents.

Les manifestations ponctuelles : elles sont liées directement aux activités.

Le 11 novembre 2018, jour anniversaire du centenaire de L'Armistice, la CHORALE a participé aux commémorations organisées par la mairie en entonnant trois chants appropriés à l'événement : « La chanson de Craonne », « La ballade du soldat », « La tranchée aux étoiles ».



Le 08 décembre 2018, sur le marché de Noël, le stand VANNERIE a eu un franc succès auprès des visiteurs et auprès des acheteurs.



En janvier 2019, les deux groupes de gymnastique, GYM du mardi soir et GYM-douce du mercredi matin, se sont retrouvés autour de leur animatrice pour partager la galette des Rois et boire le verre de cidre de l'amitié.

Le mercredi 20 mars : Les AINES se sont réunis autour d'un REPAS partagé au « Bistrot Toqué » à Tullins. Séverine, notre « chef montaudine » leur avait mijoté « un civet de chevreuil » grâce au don de l'ACCA de Montaud. Merci à elle d'avoir accueilli nos aînés dans son restaurant et merci aux chasseurs de Montaud pour leur don.



Le samedi 23 mars : nos CHORISTES ont bénéficié d'une MATINEE CHORALE animée par Nicole Marchesini, pour préparer activement le concert prévu le dimanche 23 juin, en l'église de Montaud. Rappelons que Nicole est une musicienne professionnelle, et qu'elle a été chef de chœur à Montaud de 1998 à 2012, Gilbert Toinet ayant pris sa relève pour le plaisir de tous.

Le mardi 30 avril : le groupe VANNERIE de Montaud a reçu le journal national de vannerie « Le Lien Créatif ». Le but était de leur faire connaître quelques associations de vanniers de l'Isère (Le Trièves, Saint-Quentin et Montaud). Un article devrait paraître à ce sujet au troisième ou quatrième trimestre 2019.



Le jeudi 05 juin : Les participants à l'activité QI GONG, après avoir profité de la dernière séance de l'année, se retrouvent pour le repas dans une ambiance détendue et amicale.

Le jeudi 13 juin : Les AINES bénéficient du repas traditionnel du mois de juin, offert par l'ASCSM, au « Bistrot Toqué ».



Le dimanche 23 juin : Nombreux furent les auditeurs venus assister au CONCERT donné en l'église de Montaud par 3 chorales : STMicroelectronics Grenoble, Saint-Jean-de-Moirans et Montaud. Chaque chœur a présenté 6 chants de son répertoire, riche et varié.

Puis tous les choristes ont uni leurs voix pour 3 chants communs : Oh, Arranmore, La ballata del soldato, et Erile. L'ambiance conviviale et « bon enfant » a séduit les spectateurs qui eux aussi ont pu participer et entonner le chant final « Erile » avec joie. La soirée s'est terminée, pour tous les choristes et leurs chefs de chœur à la Montaudine pour une « troisième mi-temps » très sympathique.

Le mardi 25 juin : les deux groupes de gymnastique ont fêté la fin de l'année, autour de leur animatrice Chantal, pour partager le buffet bien garni par les différentes spécialités de chacun dans une ambiance très festive.

Pour la vannerie : Il y a eu 18 séances de vannerie dont 4 journées complètes (dont 2 avec Saint-Quentin) ; 4 séances de ramassage (Veurey, Montaud, Oyeu). La plantation aux Ramées pousse et le groupe a refait quelques cabanes et structure en osier.



Les projets pour 2019/2020

Toutes les activités reprennent en septembre

Avec des restrictions cependant : un minimum de 8 participants pour le Qi-Gong, un minimum de 12 personnes pour la chorale et il n'y aura pas de cours-débutants en Pilates.

Tout le monde démarre **à partir du lundi 16 septembre 2019**, à l'exception du Qi Gong qui repart le 03 octobre et des vanniers qui redémarrent le 05 novembre avec entre autre un projet de ruches.

Les manifestations ponctuelles liées à nos activités auront lieu en fonction de leur opportunité.

Une nouveauté : « **Le printemps de l'ASCSM** », qui aura lieu le **vendredi 20 mars 2020**, dans la soirée, à La Montaudine.

Cette fête s'adresse uniquement aux adhérents et à leur famille. Nous espérons ainsi créer des liens intergénérationnels, favoriser la convivialité. Ce printemps se veut fédérateur. La participation de tous serait un gage de réussite.

* Vous trouverez, joint à ce bulletin, l'affiche de nos activités, ainsi que nos tarifs.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au courriel : ascsmontaud@gmail.com.

Le Conseil d'administration.

Le Gala de Mont'O'Ciné

Le 25 mai dernier, la Montaudine s'est transformée en cinéma le temps d'une merveilleuse séance. Dans la salle, comble, les spectateurs ont même eu le droit au cornet de pop-corn ! Et en guise de grand écran, sur la scène, les danseuses et danseurs de Montaud T'Aime ont transformé les scénarios de films célèbres en chorégraphie parfois drôles, souvent émouvantes, toujours magnifiques.



Au casting : Les petits fantômes de Ghostbusters, les insectes de Minuscules, James Bond et ses James Bond Girls, le monde étrange d'Inception ou un Cabaret très Broadway.

Thomas et Pierrot, du lycée Stendhal, nous ont également offert des solos envoûtants, notamment sur la musique d'Amélie Poulain : c'est aussi très beau un homme qui danse !



Alors comme lors de la cérémonie des Césars, terminons par les remerciements :

Merci aux acteurs, vous nous en avez mis plein les yeux.

Merci à la "chef décoratrice", Isabelle Morfin, et aux participants du stage décor lors des vacances de février : ils nous ont une nouvelle fois prouvé qu'avec peu de moyens et une créativité contagieuse, on peut faire des merveilles.

Merci à la "projectionniste", Pascale Poblet, que vous avez tous pu apercevoir aux manettes à travers la lucarne de la régie.

Merci aux parents, dans la salle, à la buvette, dans les loges, balai en main pour ramasser les confettis : pas de spectacles sans spectateurs, pas d'association sans bénévoles. Et pour ceux dont toute la famille n'a pas pu venir, faute de place : promis, pour le prochain gala, nous envisageons déjà la programmation d'une seconde séance.

ET Merci, Merci, Merci à la "scénariste-réalisatrice-chorégraphe-professeur" Mylène Reynier.

Merci de transmettre à nos enfants ton talent avec passion et patience.

Inscriptions Danse 2019/2020

Une nouvelle saison de danse s'annonce. Nous restons sur les mêmes créneaux que ceux de l'année dernière. Le mercredi :

- de 16H30 à 17H30 : de la moyenne section au CP.

- de 17H30 à 18H30 : du CE1 au CM2

- de 18H30 à 19H45 : du collège au lycée.

Reprise des cours : le 9 septembre.

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre enfant, grâce au framadate ci-dessous :

<https://framadate.org/wPXHew73WsqzDCgZ>

Les As du ballon

Connaissez-vous le "RC-BC-HC-FC Montaud T'Aime" ? Non ? ET bien le Voici !

Pendant quatre jours, début juillet, des petits montaudins de 4 à 6 ans se sont initiés au rugby (RC), au basket (BC), handball (HC) et au football (FC). Ce stage multisports était animé par une jeune professionnelle de 19 ans, Malorie Guetaz, championne de football, entraîneuse en club et en dernière année de Brevet Professionnel JPES.

Dribble, panier, but, essai : nos sportifs en herbe ont allié pratique et apprentissage des règles. Ne vous étonnez pas s'ils vous font un plaquage digne d'un pro : la technique leur a été enseignée et ils s'en sont donnés à cœur joie, sur des tatamis.



Le dernier jour, Malorie leur a même organisé un grand jeu de l'oie spécial "sports co" et une chasse aux trésors. Tout le monde est reparti avec son album de vignettes de la coupe du monde féminine de football, après une démonstration de dribbles de Malorie. Dire que les enfants étaient ravis serait presque un euphémisme. Le charisme souriant de Malorie y est pour beaucoup. Tant mieux : elle revient en septembre



...

Inscription activité multisports

A partir du 09 septembre, Montaud T'Aime propose, tous les lundis soir, une activité multisports mixte, pour les écoliers de Montaud de la Moyenne Section au CM2.

Au programme tout au long de l'année scolaire : handball, football, basket, rugby mais aussi découverte de sports de ballon très ludiques comme le Tchoukball et le Torball.

Cette activité sera animée par Malorie Guetaz, BP JPES et entraîneuse de football en club.

Lieu : la Montaudine, le city, le terrain de tennis, le champ tondu, en fonction des sports et de la météo.

Horaires :

- le lundi soir de 17H à 18H pour les enfants de la moyenne section au CP
- le lundi soir de 18H à 19H pour les enfants du CE1 au CM2

Tarifs :

- Adhésion (2019-2020) à l'association par enfant : 10.00 €
- Activité multisports à l'année, 1^{er} enfant : 150.00 €
- Activité multisports, 2^{ème} enfant et suivants (fratrie) : 110.00 €

Nombre de places limité : 12 par groupe.

Organisation : Deux parents différents chaque semaine s'engagent à accompagner les enfants pratiquant l'activité soit pour le groupe de 17h, soit pour celui de 18h. Il s'agit de se rendre avec eux à pied de l'école jusqu'à la Montaudine, par le chemin de la Poya. Adaptation en cas d'intempéries. Équipement de sécurité fourni.

POUR LE GROUPE MS À CP

- Je souhaite inscrire mon enfant dans le groupe MS à CP (penser à cocher dans la bonne colonne) : <https://framadate.org/f9ySW1iT3G58nYJz>

- Je m'inscris au moins deux lundis d'ici Noël pour accompagner le groupe de mon enfant

<https://framadate.org/hZaU7euORTQKIWv3>

POUR LE GROUPE CE1 À CM2

- Je souhaite inscrire mon enfant dans le groupe CE1 à CM2 (penser à cocher dans la bonne colonne) : <https://framadate.org/f9ySW1iT3G58nYJz>

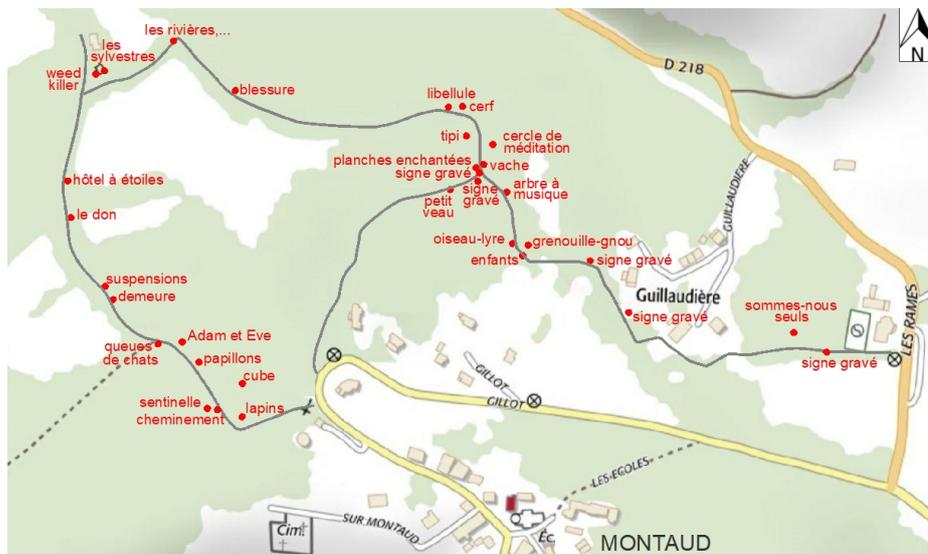
- Je m'inscris au moins deux lundis d'ici Noël pour accompagner le groupe de mon enfant :

<https://framadate.org/rXF1vdnjPBz4HSrN>.

Le Collectif « Les Enfants dans les Bois »



Les objectifs du Collectif « Les Enfants dans les Bois » sont de mettre l'art sous toutes ses formes dans la commune de Montaud.



Le projet « Chemin du Follet » vise à révéler la forêt et propose de la « voir autrement ».

Des artistes nationaux, internationaux, amateurs ou confirmés, issus d'horizons différents créent des œuvres contemporaines réalisées spécifiquement pour ce site.

L'objectif est d'amener le visiteur à porter un nouveau regard sur le lieu, à pousser son regard sur ce qui l'entoure.

Mais il s'agit avant tout d'une aventure humaine car le projet que nous construisons chaque jour ne pourrait vivre sans les différentes énergies, envies et rencontres développées au sein de ce lieu.



Durant l'année 2018 :

- Nous étions présents lors de la fête du Village au mois de juillet 2018 avec un atelier autour du fil et d'une sculpture paille et foin créée par Eric Margery, avec un mécénat pour la fourniture de paille et de foin ainsi que pour la structure par : Avril de Tullins, Pascal Coing-Belley de Montaud et Wilfried Daguet de Saint Martin D'Hères.

- Les 15 et 16 septembre, nous avons organisé et participé aux Journées du Patrimoine en invitant 20 artistes à travailler dans le chemin d'Art, à la salle Montaudine et en l'église Sainte Marie Madeleine. Nous avons été répertoriés dans le programme de l'évènement national et départemental. Une affiche a été créée pour cette occasion par Eric Margery avec un mécénat pour les légumes par l'entreprise Guillaume de Tullins.

- Refonte du site du Collectif en 2018.



- Préparation du dossier pour la fresque Commémorative sur la Guerre 14/18, après l'appel de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) à des réunions de travail. Présentation des artistes et du choix d'orientation avec le Street Art Artistes et le Collectif qui étaient présents à la cérémonie du 11 novembre.



- Création d'une fresque commémorative de la fin de la première guerre mondiale dans le cadre du projet mémoire à l'initiative de la SMVIC et la mairie de Montaud.

- Organisation de quatre journées de stage avec des familles montaudines et le centre de Loisirs de Vinay pour la préparation de pochoirs.
- Création d'une fresque collective sur le local Orange en proximité de la salle Montaudine. Mécénat pour le bois des petites fresques, par M. Geronimo de Montaud, ainsi que pour la sous couche et la peinture par la société Blanc Gonnet de Tullins.



- Grande fresque créée par Thibault Barquet et David Dos Santos du « Collectif 2 Passages » sur un mur de la salle « La Montaudine ».
- On vous donne maintenant rendez-vous pour les Journées du Patrimoine 2019 au mois de septembre avec encore plein de surprises !

Venez nous rejoindre pour que Montaud soit une galerie à ciel ouvert.

Nadine et Christel.



Depuis la dernière fête du Village, celle de 2018, l'ANDS a pris part ou organisé :

- ♥ Une soirée théâtre en octobre qui a permis de rire à « ventre » déployé avec la pièce « Qu'est-ce qu'on mange ? ».
- ♥ Au Marché de Noël avec les diots/ravioles, la buvette sans oublier la montée aux « flambeaux » que le vent ne manque pas d'éteindre !
- ♥ Avec Jean-Marc Château qui a présenté quelques courts métrages, à la fois de l'humour, du beau, de la réflexion pour une soirée cinéma à l'occasion du « jour le plus long ».

Au début de l'année 2019, ce fut la fête de Saint-Antoine, organisée traditionnellement et qui fait partie intégrante des objectifs de l'association depuis quelques années. L'absence de certains amis disparus a marqué les esprits !

La célébration chantante était, cette année, placée sous le thème de la ou des différences qui nous enrichissent. Et pour prendre soin de l'environnement, la célébration était projetée ! Pas ou peu de papiers ! Merci aux techniciens !!

Puis rendez-vous à la Montaudine, décorée avec l'aide des vanniers et de nombreux bénévoles venus prêter main forte pour l'occasion. L'apéritif a réuni tous les participants pour un moment convivial. Le traditionnel repas a été ponctué de chansons et sketches, le tout fort apprécié !



Quant à notre dernière prestation, dans le cadre de la Fête du Village cuvée 2019, elle a eu lieu sous le soleil, avec la décoration de quatre tracteurs : Une première !!!!

Pour les détails : le premier, qui a transporté les conscrits, a été paré de fleurs, gentiment prêtées par Christel Daguet, qui lui ont donné un air festif ! Le second, un « Renault » repeint de neuf et a ainsi arboré les couleurs de ... « Ferrari », les deux derniers, enfin, ont été « relookés » avec des branches de blé, de houx, de lierre, de buis et même d'olivier !



L'assemblée générale, quant à elle, a dû être reportée et aura lieu début septembre. La date sera communiquée dans le prochain écho municipal.

Prochain rendez-vous : le **15 août** où, après la messe suivie de la procession à Notre Dame des Sommets, l'association offre l'apéritif. A bientôt donc au plaisir de vous revoir.



L'équipe de l'ANDS.

SUR MONTAUD AUSSI...



Paroisse Notre Dame des Noyeraies

Comme chaque été, nous fêterons l'Assomption ce **mercredi 15 août** à Montaud (messe à 10h à l'église). Ce sera l'occasion de monter jusqu'à la statue de Notre Dame des Sommets pour prier et chanter, pour se souvenir aussi de ceux qui ont participé à la construction de cette statue.

Ensuite, l'apéritif et le « repas partagé » réuniront petits et grands.

La journée de rentrée aura lieu le **dimanche 22 septembre** à Poliénas.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'un des responsables de la paroisse au 04.76.07.20.46 ou sur <http://nd.noyeraies.free.fr/>.

Ferme Lespinasse

En juin, la Porte Ouverte avait pour thème le 5^{ème} élément, l'éther, sujet complexe et fascinant que nous avons retrouvé ensuite à travers les différents évènements :

1/ Au cours des premières rencontres énergétiques organisées à la ferme, les participants ont pu découvrir des techniques qui permettent d'approcher des aspects non matériels de nous-mêmes : la kinésiologie, la réflexologie plantaire, le massage traditionnel chinois des méridiens, le Tchi Qong, la communication avec les plantes... dans une ambiance chaleureuse, conviviale et joyeuse. ---> Les rencontres seront renouvelées le 22 septembre prochain.

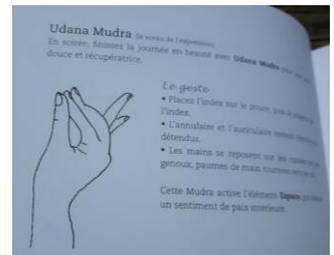


2/ Merci à Yannick Loyer, le coach musicien, de nous avoir fait voyager en musique dans le Caucase avec les chants des femmes tchéchènes et géorgiennes musulmanes. Des musiques et des voix étonnantes, puissantes et dansantes portées par l'excellente acoustique de l'église de Montaud.

3/ Pendant une semaine, nous avons eu le plaisir de découvrir les formes de la géométrie sacrée dans le corps à travers le Chi Gong avec Fernando, le yoga avec Virginie, les plantes avec Brigitte et les mudras avec Locana.

Les mudras sont des danses des doigts qui mettent en contact les méridiens du corps.

---> Voici par exemple Udana mudra, (voir le dessin) qui permet de détendre le mental, le cerveau et les membres du corps et qui prépare au sommeil. (Pour retrouver d'autres mudras, Mudra, le yoga des doigts, des gestes simples et bienfaits, chez Flammarion, par Locana Sansregret, mars 2019.)



4/ Pour conclure avec ces évènements, et pour enchaîner avec les mudras, nous avons pu expérimenter le Téhima, une chorégraphie dansée pour représenter les lettres hébraïques et leur énergie. Merci à Bruno et Yvonne de nous avoir fait découvrir cet art, une danse douce et harmonieuse.

---> Nous prévoyons de faire venir à la ferme Lespinasse une enseignante de Téhima pour des séances mensuelles.

La prochaine Porte Ouverte de la ferme Lespinasse aura lieu le **02 octobre 2019**.

Bon été.

Brigitte et Fernando.

Pour toute information : Contactez Brigitte MERENDAO au 04.76.93.64.49.